

L'avenir de la moto se joue... maintenant

Tous concernés !

La direction de la Sécurité routière a lancé avant l'été une vaste concertation sur la sécurité des deux-roues motorisés (2RM).

Elle implique des représentants des pouvoirs publics, d'usagers de la route, d'enseignants à la conduite*, d'assureurs**, etc. Rien d'anodin, donc. Il semble pourtant que bien peu d'entre nous aient pris en compte les mesures discutées, et surtout compris à quel point l'avenir de la moto se joue actuellement.

Basée sur les 74 préconisations du « rapport Guyot » (« Gisements de sécurité routière – les deux-roues motorisés »), cette concertation se penche pourtant sur des mesures aussi diverses, et parfois aussi farfelues, que l'interdiction du casque jet, la mise en œuvre d'un contrôle technique pour les motos, l'installation de plaques d'immatriculation à l'avant des 2RM ou encore le relèvement à 16 ans de l'âge d'accès à la conduite d'un cyclomoteur. Autant de mesures lourdes de conséquences, au cas où. Autant

d'« idées » révélatrices des a priori qui nous collent au cuir.

Au nom de son engagement de 30 ans pour les motards, le mouvement FFMC s'est lancé dans cette concertation, et il y bataille comme un beau diable en argumentant, discutant, proposant, apportant sa vision du terrain ! Il sensibilise aussi, en proposant aux participants qui n'ont, souvent, jamais pratiqué le 2-roues motorisé de les véhiculer à moto lors des réunions. Et il vous informe (et vous invite à réagir afin que vous soyez, vous aussi, les acteurs de ce changement programmé en donnant votre point de vue de motard) sur le contenu des discussions dans le blog mis en place sur <http://blogs.motomag.com/concertation2RM>.

Face à l'empilement de réglementations toujours plus contraignantes, c'est l'ensemble de la communauté des deux-roues motorisés, usagers et professionnels, qui doit s'engager avec la FFMC pour tailler en pièces l'idée que tout se règle par de nouvelles interdictions.

Au contraire, œuvrer à une véritable éducation routière est la seule garantie d'une amélioration pérenne des comportements et donc de la sécurité sur les routes. Et l'engagement de l'ensemble du monde motard reste plus que jamais déterminant pour gagner cette bataille.

POUR LA FFMC, ÉRIC THIOLLIER

* DONT L'ASSOCIATION POUR LA FORMATION DES MOTARDS (AFDM), ISSUE DU MOUVEMENT FFMC.

** DONT L'ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS (AMDM), AUTRE COMPOSANTE DU MOUVEMENT FFMC.

T'ES AU COURANT DE CETTE CONCERTATION SUR LES 2RM ?

C'EST QUOI UN DEUHÉRÊM ?

